

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2024

Sont présents:

- Les conseillères : Mmes Sophie Bouchard et Chantal Godbout
- Les conseillers : Mrs. Réjean Bernard, Réal East et David Royer

Est absent :

- M. Jean-François Royer

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras-Rossier.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Karoline Létourneau comme chargée de projet et Technicienne en traitement des eaux.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 24-09-169: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance; Il est : _____**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2024 à 19h00;**
4. **Avis de motion et dépôt du règlement #257; Règlement concernant les feux extérieurs et le brûlage**
5. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 4 septembre 2024 par e-mail;**
6. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Voirie Rang 8-9
7. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Rencontre de la MRC du mois
 - 2) Nouveau Comité Club de l'âge d'Or
8. **Correspondance;**
 - 1) Partage du point de TVQ
 - 2) Communication FQM Votre Région est la plus belle?
 - 3) Sensibilisation conflit de travail entre CN et CP
 - 4) Aide voirie locale 198 299\$ - 5 sept 2024
 - 5) Utilisation marge de crédit-TECQ2019-2023
9. **Présentation des comptes à payer;**
10. **Diverses résolutions:**
 - 1) Projet de schéma de couverture de risque révisé -Incendie
 - 2) Facture Entandem
 - 3) Modification advenant 4 eaux usées SNC Lavalin
 - 4) Traitement employés #1014
 - 5) Isolation Poly-Pro
11. **Période de questions (de 20h à 20h30);**
12. **Rapport de Projet de Développement**
 - 1) Bande réfléchissante bac JLR
 - 2) Dépôt projet FRR volet 4
 - 3) Terrain commerciale Immobilière JP
 - 4) Suivi de vente de terrain
 - 5) Règlements aire de protection : Stations de pompage
 - 6) Agrandissement parking Quai
 - 7) Halloween 2024
13. **Sécurité Civile**
14. **Varia : Sujet Divers**
 - 1) Demande e la Salle Club âge d'Or la Reine
 - 2) Travaux au Petit RG 2
 - 3) Travaux de ciments pour le 3a, 3° avenue et ciment génératrice
 - 4) Pancarte au Petit RG 2 « Fin de chemin »

- 5) Niveleuse RG 2 Ouest
 - 6) Problématique d'égouts dans le village
15. Clôture de la séance. Il est ___h__

3. **24-09-170 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
5 AOÛT 2024 À 19H00

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 août 2024 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2024 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **24-09-171 :** **AVIS DE MOTION**

4.1 Avis de motion est donné par Mme Sophie Bouchard qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement # 257 « Règlement concernant les feux extérieurs et le brûlage en remplacement du règlement # 254 qui sera abrogé.

5. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 9 septembre 2024 par e-mail;**

6. **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) Rang 8 et 9 et autres

7. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 3) Rencontre de la MRC du mois
- 4) Nouveau Comité Club de l'âge d'Or

8. **CORRESPONDANCES**

1) **24-09-172 :** **Partage du point de TVQ**

CONSIDÉRANT l'information reçu par la FQM pour le calcul le partage du point de TVA, le conseil désire demander le remplacement de la formule du calcul actuelle basée essentiellement sur la population ce qui favorise les grands centres;

CONSIDÉRANT QUE cette information de calcul du partage de point de TVA est une question déterminante pour le développement et l'avenir des petites municipalité de notre territoire.

CONSIDÉRANT QUE la demande doit être acheminée à notre député Madame Suzanne Blais pour l'interpeller directement dans ce dossier à titre de membre du caucus gouvernemental;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale à procéder à l'envoi d'une lettre à notre député Madame Suzanne Blais en appui à cette demande de changement et la faire signer par la mairesse.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- 2) Communication FQM Votre Région est la plus belle?
- 3) Sensibilisation conflit de travail entre CN et CP
- 4) Aide voirie locale 198 299\$ - 5 sept 2024
- 5) Utilisation marge de crédit-TECQ2019-2023

9. **24-09-173:** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour août 2024 de **276 803.64\$**, septembre 2024 pour **11 072.81\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'août 2024 au montant de **4 283.51\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en août 2024 pour un montant de **15 814.00\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de juillet 2024 payées en août 2024 pour **4 767.94\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour août et une partie de sept 2024 pour **312 741.90\$.**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **24-09-174:** **Projet de schéma de couverture de risque révisé-Incendie**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine a pris connaissance du contenu dans le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par M. David Royer, et résolu à l'unanimité d'accepter le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest et s'engage à appliquer les actions inscrites dans le plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques, version 2024 applicables à son territoire, ainsi que les conditions de réalisation ces propositions.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

2) **24-09-175:** **Facture Entandem**

CONSIDÉRANT QUE durant la COVID 19, la municipalité de La Reine avais été exempté de payer la facture de Entandem;

CONSIDÉRANT QUE Entandem demande de payer les factures les frais de licence de 2023 et 2024 pour un montant de 499.06\$ pour les frais d'exploitations récréatives de musique soit au gym, patinoire et centre communautaire;

Il est proposé par Mme Réjean Bernard, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de payer les frais de licence de 2023-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) **24-09-176:** **Modification de l'advenant d'ingénierie no. 1 : Réalisation d'une étude préliminaire pour le projet de collecte et assainissement des eaux usées signé en avril 2021.**

CONSIDÉRANT QU'il y avait eu un dépôt d'un advenant no. 1 signé en avril 2021, de SNC Lavalin(maintenant AtkinsRéalis), pour un montant 91 168.30\$ plus taxes, pour la réalisation d'une étude préliminaire pour le projet de collecte et d'assainissement des eaux usées, Avenant d'ingénierie no. 1 impliquant aussi la TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE les responsables de AtkinsRéalis sont venus nous rencontrer en date du 9 septembre 2024 pour nous expliquer le nouveau montant de l'advenant no. 1, au montant de 147 017.51\$ plus taxes et nous expliquer les impondérables durant la réalisation de l'étude préliminaire pour le projet de collecte et d'assainissement des eaux usées.

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à

l'unanimité d'accepter l'augmentation de l'advenant 1 soumis par AtkinsRéalisis en date du 9 sept 2024 pour la réalisation d'une étude préliminaire pour le projet de collecte et d'assainissement des eaux usées.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) 24-09-177: Traitement de l'employés #1014

CONSIDÉRANT QUE l'employé #1014 travaille pour la municipalité depuis plus de trois mois et que les deux élus responsables du comité des ressources humaines et administration ont fait une recommandation aux élus;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'accepter la recommandation pour le traitement de l'employés #1014 et de déposer les informations dans son dossier d'employé qui prendra effectives le 9 septembre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) 24-09-178: Isolation sous-sol du centre communautaire

CONSIDERANT QU'il y a dépôt d'une soumission pour l'isolation du sous-sol du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux de préparation et d'exécution de ces travaux sont excessif et pas urgent;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'attendre pour les travaux d'isolation du sous-sol du centre communautaire et que la préparation des travaux d'isolation soit débutée par les employés municipaux durant la période tranquille.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11. PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)

12. RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

1) 24-09-179 : Bandes réfléchissantes sur les poubelles de JLR Inc.

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité, de fournir gratuitement 4 bandes réfléchissantes à chaque citoyen pour coller sur leurs poubelles de chaque côté pour faciliter la tâche de l'entreprise JLR Inc. lors du ramassage des poubelles.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 24-09-180 : Dépôt du projet FRR volet 4 :

CONSIDÉRANT QUE le programme Fond Région & Ruralité Volet 4 2024 est ouvert et il est possible de déposer les demandes jusqu'au jeudi 12 septembre 2024 à 17h00;

CONSIDÉRANT QUE l'aide demandée est de 32 133.53\$ pour un projet tel que proposé : l'agrandissement de la dalle de béton de la présente patinoire pour accueillir la nouvelle enceinte de 50 pieds x 100 pieds afin de dynamiser le milieu, entretenir les saines habitudes de vie et offrir une qualité de vie communautaire à tous ces citoyens est une priorité et que cette simple amélioration apportera des possibilités immenses pour son développement;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Karoline Létourneau, chargée de projet à déposer une demande de 32 153.33\$ au Programme fond Région & Ruralité Volet -4 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 24-09-181 : Demande d'autorisation Terrain commercial Immobilière JP

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Immobilière JP dépose une demande d'autorisation au conseil municipal pour une partie du terrain 5 259 534;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, d'autoriser la demande d'achat d'une partie du terrain 5 259 534 par Les Aciers JP considérant que l'inspecteur M. Jean-Guy Hébert n'a aucune objection.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) 24-09-182: Acte notarié matricule

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des lots à vendre sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le règlement oblige de vendre seulement deux lots à la fois à moins qu'un lot pourrait devenir orphelin comme dans le cas de cette vente de lot;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité oblige l'acheteur de bâtir une maison en dedans de trois ans lors de la date de la signature de la vente de lots;

CONSIDÉRANT QUE le futur acheteur aimerait acquérir les trois lots;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'autoriser la vente de ces trois lots à ce futur acheteur, de les rassembler sur un même numéro civique et de bien lui mentionner qu'il a trois ans pour construire une résidence sur un de ces trois lots à partir de la signature avec le notaire sinon les trois lots reviendront à la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) Aire de protection : Station de pompage

La technicienne en eau potable avise les membres du conseil que la station de pompage doit avoir un air de dégagement de 30 mètres et que cela doit être respecté en tout temps et par tous les travailleurs et citoyens.

6) 24-09-183 : Agrandissement stationnement du quai municipal

CONSIDÉRANT QUE dans certaines périodes de l'année, il manque de stationnement pour ceux qui veulent venir naviguer sur la rivière La Reine.

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, de mandater la responsable en chargée de projet de demander une soumission pour l'agrandissement du stationnement du quai municipal à La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) 24-09-184 : Halloween 2024

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, que la soirée d'Halloween pour les jeunes du village pour passer dans les maisons soit jeudi le 31 octobre 2024 et que le sentier d'Halloween du bout du monde soit également le jeudi 31 octobre de 19h30 à 21h ou jusqu'aux derniers participants. Il est également proposé de mettre Karoline Létourneau, responsable de l'évènement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13. SÉCURITÉ CIVILE

14. VARIA : SUJETS DIVERS;

1. **24-09-185 :** **Demande Club de l'Age d'Or de La Reine**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, d'autoriser la demande du Club de l'Age d'Or de La Reine pour prendre la salle communautaire les mardis, mercredi, jeudi en après-midi pour des activités pour leur club et de ne pas charger de frais de salle et de frais de ménage. S'il y a location de salle durant ces périodes, la présidente du Club de l'Age d'Or en sera avisée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2. **24-09-186 :** **Installation 2 ponceaux au Petit RG 2**

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'achat de deux ponceaux pour en faire l'installation au le Petit RG 2 considérant la détérioration de ceux présentement en place. Le contremaître de la municipalité et son équipe sera responsable des travaux qui se feront en septembre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3. **24-09-187 :** **Travaux de ciments**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité, d'autoriser des travaux de ciments dans le petit bâtiment de la génératrice ainsi que devant le 3a, 3^e Avenue soit le loyer. Le contremaître de la municipalité sera responsable des travaux qui se feront en septembre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **24-09-188 :** **Installation d'une pancarte au Petit RG 2**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, de faire l'achat et l'installation d'une pancarte « FIN DE CHEMIN » au bout du chemin : Petit RG 2. Le contremaître de la municipalité sera responsable de l'achat et l'installation de la pancarte.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. **24-09-189 :** **Nivelage au RG 2 Ouest**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité, de mandater le contremaître à aller faire le nivelage au RG 2 Ouest de La Reine, une fois par année pour de ne pas perdre le chemin complètement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6. **24-09-190 :** **Problématiques d'égouts**

CONSIDÉRANT QU'il y a problématique d'égouts à certains endroits dans le village qui perdure;

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, de mandater le contremaître à réparer ou trouver une solution le plus rapidement possible pour régler les problématiques d'égouts dans le village.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15. 24-09-191: CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h00

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras-Rossier

Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.